

Nantes, le 17 janvier 2018

Enseignement supérieur UNIVERSITE BRETAGNE LOIRE

Suite à la déclaration commune des 7 présidents d'universités des Pays de Loire et de la Bretagne, parue dans la presse le lundi 15 janvier 2018, Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire déclare :

« Je me félicite que les présidents d'université ligériens, aux côtés de leurs homologues bretons réaffirment résolument leur volonté de maintenir un espace de collaboration inter-régional. Les actions conduites jusqu'à ce jour par l'UBL vont en effet dans la bonne direction : articulation de l'espace numérique de travail, présentation des compétences des laboratoires aux entreprises (via Plug in labs), entrepreneuriat étudiant, soutien aux initiatives européennes en matière de recherche... »

Par ailleurs, la coopération interrégionale à l'échelle du grand Ouest est pertinente, à l'image des périmètres des pôles de compétitivité.

Je considère que c'est bien la valeur ajoutée du collectif qui doit guider le travail à venir et ce, au profit de la communauté académique bien sûr, mais aussi des étudiants, des entreprises, du territoire dans son ensemble. Le véhicule juridique qui permettra de mettre en œuvre ce projet doit rester un moyen d'y parvenir. La Région appelle de ses vœux que les nouvelles dispositions de la loi permettent, par l'expérimentation ou non, de faire émerger des établissements agiles et efficaces au service des projets. »

Depuis 10 ans, suite à la loi sur l'autonomie des universités, les chantiers de structuration de l'écosystème académique sont à l'œuvre. La Région Pays de la Loire a toujours accompagné les projets des acteurs académiques, en étant notamment le premier financeur du PRES L'UNAM, dans une logique de mutualisation territoriale.

Suite à la Loi Fioraso de 2013, l'Etat a confirmé par décret, son souhait de voir créer dans l'Ouest, un établissement de portée interrégionale, nommée la COMUE « Université Bretagne Loire » (UBL) avec notamment pour missions : la délivrance du doctorat, la coordination de l'offre de formation, la coordination de la stratégie de recherche, la promotion des actions des membres notamment dans le cadre de l'espace européen de la recherche. La Région Pays de la Loire a de nouveau pris acte de cette feuille de route définie par les acteurs et s'est engagée à la soutenir.

Christelle Morançais a écrit à la ministre de l'enseignement Supérieur afin de la rencontrer rapidement pour échanger sur ce dossier.

Christelle Morançais
Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire

CONTACT PRESSE :

Gwenola Cariou Huet : gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92